

Confédération Aime et sers



<http://www.aime-et-sers.com>

Il n'est pas nécessaire d'être hitlérien pour être anti-Juif

Non ! Il n'est pas nécessaire d'être hitlérien pour être anti-Juif. Non, Hitler, s'il a suivi cette voie, ne l'a pas ouverte. Non, l'antisémitisme, c'est-à-dire le mouvement défensif contre l'invasion d'Israël, n'est pas une invention de la conception du monde national-socialiste.

Seule, l'ignorance de quelques-uns a pu les plonger dans l'erreur. La vérité se rie des prétentions pro-hiltériennes. Elle est assez solidement établie pour ne craindre aucune contradiction. Les agents de Hitler sont dans leur rôle en identifiant leur national-socialisme avec la lutte antijuive.

Nous sommes dans le nôtre, en démontrant le contraire. Le Führer du III^e Reich n'était pas encore né, quand Drumont publia la France Juive. Le national-socialisme n'était pas posé en vingt-cinq thèses, quand l'empereur Valentinien III fut obligé, pour défendre le peuple contre l'usure des Juifs, de confisquer leurs biens et de les expulser.

Ce n'est pas Rosenberg, mais un savant archevêque de Lyon, Mgr Agebard, qui a écrit, le premier, un traité De Insolentia Judeorum, au IX^e siècle. Les papes et les rois eurent à protéger la chrétienté contre le parasitisme rapace des Juifs. On ferait un volume de leurs bulles et de leurs édits contre la juiverie.

Les philosophes, les libres penseurs et les anticléricaux français, de Voltaire à Zola, et de l'athée Proudhon au communard Tridon¹⁴ réservèrent leurs traits les plus acérés aux fils d'Israël, à ceux que le socialiste Fourier appelait « les patriarchaux improductifs ». « Les Juifs, rois de l'époque » étaient dénoncés par Toussenel. Un blanquiste, le docteur Regnard écrivait Aryens et Sémites, tandis que Chirac, socialiste révolutionnaire, publiait ses pamphlets contre Les Juiveries et les Rois de la République.

On comprend maintenant pourquoi l'émancipation des Juifs fut aussi tardive : elle attendit la Constitution américaine de 1787, le décret de l'Assemblée nationale constituante du 27 septembre 1791, et l'édit du roi de Prusse du 11 mars 1812. Lors de la mise en discussion de la Constitution des Etats-Unis, Benjamin Franklin tint ce discours :

« Dans tous les pays où les Juifs se sont établis en grand nombre, ils ont abaissé son niveau moral, avili son intégrité... Ils ont tourné en dérision et cherché à miner la religion chrétienne, ils ont établi un Etat dans l'Etat.

« Si vous ne les excluez pas, dans deux cents ans vos descendants travailleront dans les champs pour leur fournir leur subsistance, pendant que les Juifs se frotteront les mains dans des maisons de change.

« Je vous préviens, messieurs, que si vous n'excluez pas les Juifs, vos enfants vous maudiront dans vos tombeaux. « Les Juifs, messieurs, sont des Asiatiques ils ne seront jamais autrement. Leurs idées ne sont pas conformes à celles des Américains, et elles ne le seront jamais, même s'ils vivent parmi nous pendant dix générations.

« Un léopard ne saurait changer ses taches. Les Juifs sont des Asiatiques. Ils sont une menace pour le pays qui les admet, et ils devraient être exclus par la Constitution. » Franklin obtint alors l'inclusion du paragraphe 3 ainsi conçu : « Aucun nouvel Etat ne sera formé ou érigé dans la juridiction d'aucun autre Etat. ».

En vertu de cet article, les nationalistes américains réclament aujourd'hui l'expulsion des Juifs, parce qu'ils ont établi un Etat dans l'Etat. La question juive s'est donc posée juridiquement lors de l'émancipation. Un siècle avant Drumont, Benjamin Franklin la constatait. Elle est si peu hitlérienne, qu'il faut remonter à l'antiquité pour déceler ses origines. Le Lexique juif le reconnaît (Judische Lexikon, tome III, page 421) : « Elle est, en fin de compte, un produit de l'énigme du monde juif lui-même, de son existence, de sa volonté de vivre, de sa spiritualité plusieurs fois séculaire. » ... En un mot : un produit de la race juive, c'est-à-dire du, racisme.

Car le racisme est une réalité juive, et il est inouï de voir le « Rassemblement contre le Racisme » prendre uniquement la défense des Juifs qui pratiquent le racisme le plus exclusif depuis les origines bibliques.

« La question juive, dit le Juif Théodore Herzl dans son livre l'Etat juif, paru en 1926, existe partout où les Juifs vivent en nombre tant soit peu considérable. Là où elle n'existait pas, elle est importée par les immigrants juifs. Nous allons naturellement là où l'on ne nous persécute pas, et là encore la persécution est la conséquence de notre apparition. Cela est vrai et demeurera vrai partout, même dans les pays de civilisation avancée, - la France en est la preuve - aussi longtemps que la question juive ne sera pas résolue politiquement. »

Sera-t-elle jamais résolue ? A cette question désespérée, Théodore Herzl répond désespérément : « L'antisémitisme grandit de jour en jour, d'heure en heure, et doit continuer à grandir, parce que les causes continuent à exister et ne sauraient être supprimées. » (Page 84.)

Il y a dans ce grave problème, problème national et problème mondial, quelque chose de terrible à la charge des Juifs : la diaspora les a répandus parmi tous les peuples de toutes langues et de toutes religions. Or, en deux mille ans, ils n'ont pu s'acclimater nulle part ; ils n'ont pu nulle part se faire aimer, trouver un allié, un gîte sûr, une patrie nouvelle. Tous les peuples, toutes les familles spirituelles de tous les continents, les mahométans comme les chrétiens, les protestants comme les libres penseurs, le monde unanime les a vomi.

« Il faut donc, écrit le Juif Bernard Lazare, puisque les ennemis des Juifs appartenaient aux races les plus diverses, qu'ils vivaient dans des contrées fort éloignées les unes des autres, qu'ils étaient régis par des lois différentes, gouvernés par des principes opposés, qu'ils n'avaient ni les mêmes moeurs, ni les mêmes coutumes, qu'ils étaient animés d'esprits dissemblables ne leur permettant pas de juger également de toutes choses, il faut donc que les causes générales de l'antisémitisme aient toujours résidé en Israël même et non chez ceux qui le combattirent.

Dans l'Ordre du 13 février 1938, le Juif Pierre Loewel écrit que l'antisémitisme n'a pas de fondement, bref, qu'il est absurde. Malheureusement, ses propres arguments ruinent sa thèse audacieuse. Il est ainsi amené à reconnaître que « le judaïsme comprend des catégories d'individus évidemment reliés les uns aux autres par un fond commun de souffrances et d'instincts ».

Ce fond commun de souffrances n'est guère soutenable, si l'on compare le baron de Rothschild avec un pouilleux du ghetto. Mais la question essentielle n'en demeure pas moins posée par le Juif Loewel, lorsqu'il établit la communauté des instincts, mère de la communauté des passions, si l'on en croit Diderot.

Le collaborateur de l'Ordre va plus loin dans la voie des aveux. Par « le miracle », causé par l'antijudaïsme, « de maintenir sur la terre, au cours des siècles, en état de rébellion extérieure et de cohésion intérieure une race à l'état pur », il « explique la persistance d'une âme juive et du terrible complexe dont elle a été imprégnée ».

Là-dessus, Pierre Loewel se replie sur cette question subsidiaire : « Je voudrais bien savoir ce que c'est que « penser juif » ? M. Mandel ne pense certainement pas comme M. Léon Blum ; ni M. de Rothschild comme M. Rappoport ; ni M. Edmond Bloch comme M. Bernard Lecache ; ni M. Henri Bernstein comme M. Jean-Richard Bloch, etc. »

Eh bien ! Loewel s'est trompé. Il ne s'agit pas de savoir si tous les Juifs appartiennent à un même parti, pas plus que les Français, dont le caractère national ne souffre pas des variétés de leurs conceptions politiques ou philosophiques ; mais de définir les caractéristiques du « penser juif », et d'en voir les applications dans la vie courante.

Là, dans ce domaine judaïque, dans ce cadre précis où tout ce qui se rapporte à Israël, et cela seulement, constitue la pensée juive, là les situations de fortune ou les tempéraments révolutionnaires ne jouent plus le rôle dominant ; là où il n'est plus question que des Juifs, comme l'a dit Crémieux, le 12 mai 1872, à l'Assemblée générale de l'Alliance israélite universelle, « Entre Juifs, il n'y a pas d'étrangers ! ». Et lorsque Hitler prend des mesures antijuives, Mandel-Rothschild réagit comme Léon Blum et Rapport. Et lorsque le président Goga prend les mêmes mesures contre les Juifs de Roumanie, Bloch comme Le cache et l'Association fédérale juive de France protestent auprès de la Société des Nations. Et lorsque, enfin, à son tour, l'Italie fasciste entre en scène dans la lutte antijuive, à côté de la colère de Jean Richard Bloch,

nous avons vu M. Bernstein renvoyer ses décorations à Mussolini.

Voilà, Loewel, ce que c'est que penser juif.

Contre cette unanimité de la race, en tant que race juive, les civilisations les plus lointaines et les religions les plus hétérogènes se sont toujours dressées, dans un mouvement non concerté, mais spontané, non agressif, mais défensif.

Le cri : « A bas les Juifs ! » poussé par la Rome fasciste a retenti dans la Rome païenne. Les Maures de Grenade l'ont proféré au VI^e siècle, avant les Espagnols. Les Allemands luthériens comme les Autrichiens catholiques, les Grecs orthodoxes comme les Arabes mahométans : tous ont crié : « A bas les Juifs ! »

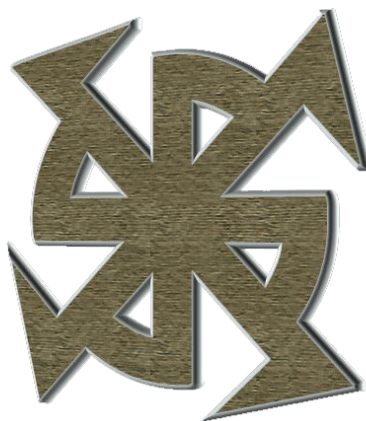
Ce cri de préservation nationale a jailli de toutes les poitrines humaines, dans tous les temps, dans tous les pays où les Juifs s'introduisaient en mendiants pour devenir des maîtres. J'insiste à dessein sur ce fait, car il est formidable. Il domine la question juive en la révélant ; et il est indiscutable, car il repose sur des documents dignes de foi. Tacite a traité les Juifs de « peuple abominable ». Dans son plaidoyer Pro Flacco, Cicéron, avocat des chevaliers, incriminait les Juifs : « Vous savez quel est leur nombre, leur union, leur pouvoir dans nos assemblées... »

Il y avait de la sagesse à rompre le cours d'une superstition barbare, de la fermeté à braver, pour le bien de la République, cette multitude de Juifs qui troublent parfois nos assemblées... » Sous la pression de l'opinion publique, l'empereur Titus du répudier Bérénice, princesse juive. Et Claudius Rutilius Numatius, poète gaulois de l'an 350, gémissait : « Ah ! si seulement Titus n'avait pas détruit Jérusalem, nous aurions été préservés de cette peste juive et les vainqueurs n'auraient pas gémi sous le joug des vaincus. »

L'historien suisse Félix Staehelin, dans son livre l'Antijudaïsme dans l'Antiquité (Leudroff, 1905), rapporte qu' « un papyrus, datant du I^e siècle avant notre ère, que le hasard nous a conservé, nous rend familier avec l'escroquerie d'un maquignon juif, Dannoulos (Daniel) ». Staehelin met à jour d'autres reliques et ajoute : « Il est clair que cette forte participation d'affaires financières, rapportant d'autant plus qu'elles étaient d'un caractère vexatoire et vampirique, n'était point de nature à diminuer l'aversion qu'avaient les masses pour les Juifs. Au contraire, en Egypte surtout, dans la communauté d'Alexandrie, une haine ardente s'accumulait et, au sens le plus strict du mot, Alexandrie fut le berceau de l'antijudaïsme théorique et pratique, »

Le théologien Wallhausen, dans Médine avant l'islam, écrit en 1889 : « Déjà, avant l'apparition de l'islam, les Juifs avaient chez les Arabes, auxquels ils prêtaient avec intérêt, réputation que l'usure et le trafic sordide leur avait passé dans le sang. »

J. Mendes los Remedios, dans Os Judeos em Portugal (Coimbra, 1895), cite le pape Clément VIII, qui disait en 1593 : « La malveillance mal éclairée et acharnée des Juifs, qui récompensent la charité publique par le mal, ne cesse de commettre journellement tant d'excès énormes, tant de méfaits haïssables au désavantage des chrétiens pieux, que les graves plaintes qui ont trouvé leur chemin chez nous en cette matière nous obligent d'appliquer un remède au mal. »



Pour tout contact :
secretariat@aime-et-sers.com

